

Notre-Dame, une cathédrale à chœur ouvert



© Notre Dame de Paris

Six ans après l'incendie de Notre-Dame, le père Gilles Drouin, directeur de l'Institut supérieur de la liturgie (ISL) à l'Institut catholique de Paris (ICP), membre du groupe de réflexion sur l'aménagement de la cathédrale, analyse les choix qui ont été faits pour la réalisation de l'espace liturgique. Il rappelle la volonté qui a animé ce chantier exceptionnel, celle d'initier au mystère chrétien et de toucher le cœur de n'importe quel visiteur, quelle que soit sa motivation pour franchir les portes de Notre-Dame, une cathédrale « intégralement catholique, donc ouverte à tous ».

Religion Vie des Églises Religion et culture

[Publié dans le numéro 4332 Revue ETUDES \(Décembre 2025\)](#) Lecture en 15 min. environ

ARTICLE RÉSERVÉ AUX ABONNÉ(E)S

PARTAGER

Plan de l'article

- [Une approche globale de l'espace cathédral](#)
- [Axe liturgique et chemin de pèlerinage](#)
- [Continuer l'histoire](#)
- [Et maintenant...](#)

Quand, en juin 2019, avec une petite équipe, nous avons été appelés par l'archevêque de Paris pour réfléchir à l'aménagement liturgique de Notre-Dame, nous étions dans une situation paradoxale : d'un côté, qui étions-nous face à ces maîtres du Moyen Âge créateurs de l'émouvante clôture du chœur, à Marc Couturier, dont la croix (1993) est devenue iconique, ou encore à Robert de Cotte et ses merveilleuses stalles (1710-1714), des maîtres dont nous allions devoir poursuivre l'œuvre ? De l'autre, le drame du 15 avril 2019 nous obligeait, au sens fort du terme, à reprendre la réflexion de manière globale, un peu comme l'avait fait Eugène Viollet-le-Duc aux prises avec une cathédrale terriblement abîmée après les ravages de la Révolution.

Il ne s'agissait pas de se limiter à réaménager le plateau liturgique avec ses trois lieux emblématiques – l'autel, au centre du dispositif, l'ambon et la cathèdre¹ – disposés de manière plus ou moins périphérique de part et d'autre, mais de penser l'espace de la cathédrale de manière globale. L'incendie qui, grâce au magnifique travail des pompiers, n'avait détruit que l'autel et l'ambon parmi les œuvres d'art de l'intérieur de la cathédrale, nous mettait devant une responsabilité immense, une tâche que nous devions prendre résolument à bras-le-corps, mais avec une grande humilité face à cette matière artistique, symbolique et surtout spirituelle que la cathédrale avait cristallisée depuis plus de huit siècles.

Une approche globale de l'espace cathédral

Très vite donc, nous avons été convaincus qu'il fallait prendre en compte l'espace de la cathédrale de manière globale, et non d'abord et encore moins exclusivement à partir du « plateau liturgique ». Face aux débats qui ne manquaient pas d'émerger, par exemple, sur le devenir de l'autel de Jean Touret (1989), l'archevêque aimait à répéter, avec sagesse, qu'il était trop tôt pour répondre à cette question et qu'elle serait tranchée après qu'auraient été stabilisés les grands principes de ce que nous appelions « l'économie de l'espace liturgique » de la cathédrale restaurée. Nous avons donc commencé par un travail d'écoute de la plupart des acteurs de la liturgie, mais aussi de l'accueil des visiteurs qui connaissaient bien la cathédrale et son fonctionnement avant l'incendie, nous avons également fait travailler différents groupes de laïcs sur la question. Nous ne voulions pas penser l'espace cathédral, y compris sur le plan liturgique, exclusivement à partir du sanctuaire mais aussi à partir de la nef. Il y avait, dans nos équipes, de nombreux laïcs et l'archevêque rappelait régulièrement que, dans la célébration, l'espace n'est pas d'abord conçu pour les ministres mais pour les fidèles dont il constitue une médiation essentielle de leur participation effective à l'action liturgique. Ce travail préalable a abouti à des conclusions qui n'ont jamais été remises en cause. Un consensus s'est très vite dégagé :

l'économie de l'espace du second réaménagement opéré par le cardinal Jean-Marie Lustiger avec l'architecte Jean-Marie Duthilleul en 2004 constituait un point d'équilibre qu'il fallait conserver, grâce en particulier à l'unification de l'espace du plateau liturgique avec le chœur des chanoines². Cependant trois correctifs devaient être apportés : il convenait de retrouver une véritable cathèdre (l'installation depuis 2004 de l'archevêque dans une stalle de dignité l'isolait de la liturgie qu'il présidait), d'améliorer l'ergonomie de l'ambon et de clarifier l'articulation entre les espaces dédiés à la relique de la Couronne d'épine et au Saint Sacrement. Le lieu de la présence eucharistique était en effet situé dans une chapelle latérale par rapport à celle, axiale, qui abritait la relique. La relique a conservé sa place mais le tabernacle a réintégré une place de choix, sur l'autel de Viollet-le-Duc, au pied de la *Piéta* de Nicolas Coustou (1723), à l'orient du chœur des chanoines. En revanche, le gros point faible diagnostiqué était celui de l'accueil des visiteurs pour lequel le dispositif mis en place en 2004, alors qu'ils n'étaient « que » six millions et avant que les dispositifs de sécurité liés à la menace terroriste aient dû être renforcés, était devenu inadapté.

Une crainte diffuse se faisait jour, celle d'une éventuelle muséification de Notre-Dame

Sur cette base déjà solide, nous avons d'emblée pris conscience que notre tâche concernerait l'ensemble de l'espace de la cathédrale et pas uniquement le plateau liturgique, auquel nos partenaires du patrimoine auraient parfois aimé la limiter. La législation allait également dans le sens d'une acception « large » de l'espace liturgique, puisque c'est l'intégralité de la cathédrale qui est affectée au culte, à titre exclusif, gratuit et perpétuel. Une crainte diffuse se faisait d'ailleurs jour, celle d'une éventuelle muséification de Notre-Dame. En prenant en charge l'espace dans son intégralité et en l'organisant à partir de son *cœur liturgique*, tout en honorant pleinement sa vocation d'accueil inconditionnel des visiteurs, les équipes du diocèse ont dès le départ intégré cette dérive potentielle. Ce point d'attention s'est traduit par une expression vite devenue programmatique : *une cathédrale intégralement catholique... donc ouverte à tous*. Derrière ce paradoxe apparent se profilait une question là aussi assez vite réglée, malgré des débats aussi vifs qu'essentiels : fallait-il, comme on le voit par exemple à la cathédrale de Florence, réserver un espace pour la liturgie, une sorte d'espace calme pour un entre-soi priant, séparé de l'espace dédié aux visites ? Tout comme nous ne voulions pas diviser les visiteurs entre pèlerins et touristes, étant donné l'évident métissage des motivations qui attirent les visiteurs à Notre-Dame, la décision a été prise de ne pas séparer les espaces dédiés à la liturgie et ceux réservés à la visite. De là est également née la décision de ne célébrer qu'à l'autel majeur, un des chapelains aimant à souligner que cette configuration lestait d'un sens très concret les paroles de la consécration quand on évoque le sang du Christ versé *pour vous et pour la multitude* : le *vous* concerne ici les fidèles présents dans la nef et la *multitude* étant représentée par les visiteurs de toutes origines, cultures et convictions présents dans les bas-côtés et le déambulatoire autour du « *cœur eucharistique* » de la cathédrale.

Axe liturgique et chemin de pèlerinage

Selon ces principes, il fallait désormais organiser l'*axe liturgique* de la cathédrale et ce qui allait devenir un *chemin de pèlerinage*. Tout partait de la liturgie et devait si possible y conduire. N'est-elle pas d'ailleurs le but de la construction de la cathédrale et ce qui continue à être sa vocation constante depuis plus de huit siècles ? Cette configuration d'un édifice ancien encore affecté à l'usage auquel il était destiné est d'ailleurs une des spécificités de la majorité de nos églises, contrairement à la plupart des édifices profanes, en particulier médiévaux.

Très vite a émergé la nécessité de doter la dimension baptismale de la liturgie chrétienne d'un lieu propre. À l'heure du développement du catéchuménat, n'est-il pas temps que l'église de l'évêque, qui est le responsable de l'initiation chrétienne dans son diocèse, soit dotée d'un baptistère fixe ? N'est-il pas temps, soixante ans après le concile Vatican II, de retrouver ce qui était courant dans les groupes cathédraux antiques, structurés par l'articulation entre baptistère et basilique eucharistique, un lieu signifiant le sacerdoce baptismal, commun à tous, fidèles et ministres ordonnés ? L'emplacement du baptistère a oscillé au fil des projets mais il a toujours été envisagé à l'ouest, près de l'entrée de la cathédrale. Ainsi l'axe central de la cathédrale est-il désormais proposé comme une métaphore de la vie chrétienne, centrée sur l'eucharistie (l'autel), prenant sa source dans le baptême (le baptistère) et ouverte sur un au-delà de l'économie sacramentelle (la grande croix de gloire de Marc Couturier, à l'orient du chœur). Ainsi la nef est-elle désormais enchaînée entre deux lieux majeurs de la liturgie chrétienne : le baptême à l'ouest et l'eucharistie au centre.

Toute la cathédrale, nef et sanctuaire compris, constitue l'espace liturgique de Notre-Dame

Il s'agit aussi, avec l'installation d'un baptistère monumental à l'occident de la nef, d'un début d'intégration dans l'espace de ce que le Concile nous dit de l'articulation entre sacerdoce baptismal et ministère sacerdotal, qu'il soit épiscopal ou presbytéral, pensé en termes d'ordonnancement et de service : « baptisé avec vous, évêque pour vous », selon l'admirable formule de saint Augustin. Désormais, c'est toute la cathédrale, nef et sanctuaire compris, qui constitue l'espace liturgique de Notre-Dame et pas uniquement son plateau liturgique. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, notamment autour des lieux de la présidence et de la Parole, qui pourraient ne plus être envisagés comme de simples lieux périphériques par rapport à l'autel.

Le second volet du diptyque « axe liturgique – chemin de pèlerinage » a été pensé comme une diffraction de l'Unique Mystère. Nous avons ainsi très vite proposé d'entrer dans la cathédrale par le portail central afin que les visiteurs soient immédiatement saisis par le double mouvement d'élévation et de mise en marche, du baptistère vers l'autel, puis de l'autel vers la grande croix, inscrit dans l'architecture même de l'édifice. Le sens de déambulation a été inversé, du nord vers le sud, de la ténèbre vers la lumière, et non l'inverse, comme c'était le cas auparavant. Cette polarité de luminosité, que Viollet-le-Duc avait déjà soulignée, est particulièrement sensible à Paris puisque le flanc nord de la cathédrale donne sur une rue et le flanc méridional sur un jardin. Elle accompagne et

informe de manière sensible, consciente ou non, le cheminement, éminemment pascal, des visiteurs de la ténèbre à la lumière.

Un travail important a été réalisé sur les chapelles de la nef, dont l'état avant l'incendie était souvent déplorable. Il convenait aussi de leur trouver un usage et donc un sens qui ne pouvait plus être celui de l'époque de Viollet-le-Duc où elles avaient été conçues pour la célébration privée des clercs de la cathédrale, ni celui du Moyen Âge finissant où elles avaient été élevées pour l'usage des confréries et de quelques grandes familles. Certaines d'entre elles avaient trouvé leur utilité avant l'incendie : dévotion, confession, d'autres étaient hélas des lieux morts ! Nous avons proposé de les intégrer dans un chemin de pèlerinage, conçu comme une initiation au Mystère pour lequel la cathédrale a été construite, avec des propositions d'accueil (confession ou dialogue), de dévotion, mais structurées à partir de l'histoire du salut. Ainsi a-t-il été suggéré de revoir la titulature des chapelles, qui datait du milieu du XIX^e siècle, et de parcourir successivement : une « allée de la Promesse » (A), dans l'ombre du septentrion, avec de grandes figures vétérotestamentaires (Noé, Moïse, Élie, etc.), une « allée de l'Incarnation » (B) le long des sculptures de l'Enfance du Christ sur le flanc nord de la clôture du chœur. Au cœur battant du parcours, la chapelle de la relique de la Couronne constitue, avec le Mystère de la Croix, le point de bascule d'un itinéraire qui reprend avec l'« allée de la Résurrection » (C) le long des hauts-reliefs des apparitions du Ressuscité sur le flanc méridional du chœur. Puis, après avoir salué Marie, mère du Christ et mère de l'Église, le pèlerinage se poursuit dans une « allée des Saints » (D) dans les chapelles sud de la nef consacrées aux saints de Paris (saint Denys, sainte Geneviève, saint Vincent de Paul, etc.) et à la mission universelle de l'Église (saint Paul Cheng). Ainsi les visiteurs mettent-ils concrètement leurs pas dans ceux des grands témoins de l'histoire du salut, le Christ évidemment au centre de tout, dans le déambulatoire, les grands précurseurs au nord et les témoins de l'Église au sud.

Un chemin de pèlerinage, conçu comme une initiation au Mystère

Ce parcours, conçu à partir de la théologie de l'initiation chrétienne, articule, dans la pratique du catéchuménat, expériences rituelles et catéchèse. À Notre-Dame également, ce qui est proposé aux visiteurs (explications, dévotions, sacrements) revêt indissociablement un caractère culturel et spirituel. Par ailleurs, ce parcours s'est voulu cohérent avec la structure symbolique de la cathédrale, avec son élévation mais aussi sa double tension entre un occident blessé, le lieu du monde, de la vie avec son inextricable mélange de ténèbres et de lumière, et son orient pascal, sauvé ; entre son septentrion, traditionnellement associé aux ombres et aux figures, et son midi, traditionnellement ouvert au témoignage évangélique et à la mission de l'Église.

Continuer l'histoire

Les allées de la Promesse et des Saints attendent qu'y soient installées deux importantes commandes artistiques : des tapisseries au nord qui remplaceront sur des thématiques liées à la titulature des chapelles celles, très belles, qui sont actuellement en dépôt ; des vitraux au sud, ceux de Claire Tabouret, sur le thème de la Pentecôte. Ainsi deux arts d'Église

traditionnels dans l'Occident latin, la tapisserie et le vitrail, seront mobilisés pour incarner, de manière figurative, deux étapes importantes du chemin de pèlerinage proposé aux visiteurs, avec quelques figures de l'Ancien Testament et, dans le souffle de la Pentecôte, quelques saints de l'Église de Paris.

Le baptistère de Guillaume Bardet et le reliquaire de Sylvain Dubuisson

Le mobilier liturgique a également fait l'objet d'une commande importante. Jamais dans le processus complexe d'élaboration du programme il n'a été envisagé tant par les autorités ecclésiastiques, décisionnaires en ces matières, que par leurs partenaires du ministère de la Culture, de s'orienter vers des pastiches ou une forme néo, qu'elle soit néogothique ou néo-Viollet-le-Duc. Il s'est agi d'inscrire la renaissance de Notre-Dame dans la grande tradition d'accueil par la cathédrale du meilleur de l'art de son temps. Sur ce plan également, Notre-Dame relève d'une forme d'exception : elle a su se métamorphoser en profondeur au fil des siècles sans que jamais le projet initial de Maurice de Sully ne soit rendu illisible et encore moins défiguré. Moins d'un siècle après l'achèvement de la première cathédrale, les ouvertures hautes sont modifiées pour permettre à la lumière d'y pénétrer plus abondamment : nous devons à cette époque les deux merveilleuses roses du transept. Le réaménagement consécutif au concile de Trente, encore en partie visible dans le chœur de Robert de Cotte, a lui aussi, en refusant un dispositif « à la romaine », respecté l'économie générale du chœur médiéval. Viollet-le-Duc, en *réinventant* l'antique cathédrale, a certes eu la main lourde mais toujours en respectant les fondamentaux de l'œuvre médiévale à laquelle il a voulu donner une nouvelle lisibilité.

C'est cette tradition, aussi audacieuse qu'infiniment respectueuse de la longue histoire de Notre-Dame, qu'il fallait respecter. Deux créations, emblématiques de la cathédrale réaménagée, sont exemplaires à ce sujet : le baptistère de Guillaume Bardet et le reliquaire de Sylvain Dubuisson. Ces deux œuvres sont l'une comme l'autre marquantes sur le plan liturgique : d'une part, c'était la première fois depuis le Concile qu'une commande de cette ampleur était faite pour un reliquaire ; d'autre part, on constate déjà qu'on ne peut plus envisager de réaménagement après Notre-Dame sans que la question baptismale soit au moins posée. Ces deux œuvres sont remarquables également du point de vue artistique. La croix fermement dressée sur l'onde mouvante du baptistère comme la subtile articulation entre l'âme de bois précieux et la gloire des cabochons de cristal expriment merveilleusement, l'une le sens du baptême qui ne nous extrait pas des flots mouvants de la vie humaine mais nous permet de les traverser arrimés à la croix du Christ, l'autre le sens paradoxal de cette insigne relique : couronne de dérision qui est le lieu même où se manifeste la gloire du Crucifié. C'est probablement leur « justesse » tant théologique qu'artistique qui explique que ces deux œuvres ont très vite trouvé leur place, sereinement, dans l'écrin de la cathédrale.

Et maintenant...

Il est trop tôt pour tirer un bilan de cette opération, exceptionnelle à maints égards, menée à l'occasion du réaménagement de Notre-Dame. Nous avons souligné que la prise en

compte de la dimension baptismale de l'espace liturgique, ordonnée à sa dimension eucharistique première, est d'ores et déjà un héritage de ce qui a été entrepris à Notre-Dame. Mais, plus largement, les circonstances exceptionnelles consécutives à l'incendie ont montré si besoin était l'intérêt d'une *approche globale de l'espace liturgique* qui ne peut plus se limiter au choix d'un artiste pour réaliser un autel, un ambon et une cathèdre (ou un siège de présidence). Un bon guide pour une telle approche nous est donné par l'énumération de la constitution sur la Sainte Liturgie des modes de présence du Christ dans l'action liturgique³. L'après-Concile a justement insisté sur la centralité de l'autel⁴ mais la question de son lien avec la réserve eucharistique demeure souvent délicate, car impensée. L'ambon a trop souvent été réduit, y compris peut-être à Notre-Dame, à un pupitre périphérique, alors que la tradition fournit de nombreuses ressources pour penser la spécificité du lieu de la Parole par rapport à l'autel, dans un strict respect de la primauté de ce dernier⁵. Pour les autres sacrements, nous devons poursuivre la réflexion sur le lieu de la réconciliation, tant les confessionnaux, tellement marquants dans les espaces post-tridentins, n'ont toujours pas trouvé leurs successeurs. Les lieux dédiés à la Liturgie des heures font également partie des impensés de l'aménagement de la plupart de nos églises, dont la majorité sont loin de bénéficier, comme à Notre-Dame, d'un bel ensemble de stalles. Mais l'enjeu principal demeure probablement celui de la juste mise en espace de l'articulation entre sacerdoce baptismal et ministère sacerdotal, dont nous avons souligné combien il était décisif et que nous n'avons fait qu'effleurer à Notre-Dame. Enfin, il ne faudrait pas se cacher derrière le caractère exceptionnel de Notre-Dame, avec son million de visiteurs mensuel, pour ne pas imaginer nos espaces pour ceux qui les découvrent *en dehors de la liturgie*. Nous devons partir de la liturgie pour penser nos aménagements d'églises, mais nous devons nous poser la question de ce qu'une église dit en dehors des célébrations liturgiques. Il y a là un enjeu missionnaire capital pour les temps qui sont les nôtres, y compris dans les petites églises, notamment rurales qui, silencieusement, ont cette capacité de dire le Mystère chrétien. C'est tout le chantier de la réflexion sur le potentiel initiatique de nos églises qu'il nous faut désormais conduire à l'interface féconde des domaines culturel et cultuel.

Nous devons nous poser la question de ce qu'une église dit en dehors des célébrations liturgiques

L'enjeu désormais pour les équipes en charge de la vie de la cathédrale est double : faire vivre la liturgie de la cathédrale et inventer des moyens d'accueillir les visiteurs qui se pressent nombreux sous les voûtes de Notre-Dame. La réouverture a montré, si besoin était, la puissance des rites liturgiques de l'Église. La dédicace de l'autel, célébrée avec une dignité impressionnante par Mgr Laurent Ulrich, restera dans les mémoires comme un exemple de ce que peut produire la *noble simplicité* des rites réformés après Vatican II ; des rites qui, bien mis en œuvre, n'ont aucunement besoin de la surcharge cérémonielle et dévotionnelle que d'aucuns les affublent, au nom d'une conception plus mystérieuse que mystérieuse du Mystère chrétien ! La liturgie, célébrée au milieu des visiteurs, façonne au plus haut point l'expérience qu'ils font de l'espace cathédral. Mais leur accompagnement ne se réduit évidemment pas à cette dimension liturgique. Nous avons fait remarquer que le chemin de pèlerinage est en attente d'une double incarnation, dans les tapisseries au

nord, dans les vitraux au sud. Il faudra probablement développer les outils de médiation, passablement insuffisants dans le dispositif actuel. Mais nous savons d'expérience que rien ne remplace la médiation humaine, pour accompagner, au seuil du Mystère. C'est un enjeu de première importance alors que se pressent à Notre-Dame un si grand nombre de femmes et d'hommes de culture non chrétienne ou postchrétienne. Il est double : il y va de la compréhension de la cathédrale qui ne peut faire l'économie d'un minimum d'initiation au Mystère pour la célébration duquel elle a été construite ; il y va également de la dimension missionnaire et catéchuménale de l'expérience de la cathédrale que nous leur proposons⁶.

1 On appelle, depuis Vatican II, « plateau liturgique » l'espace sur lequel on a pris l'habitude de disposer trois des signes majeurs de la présence du Christ dans l'action liturgique : l'autel, lieu de l'eucharistie, l'ambon, lieu de la Parole de Dieu, et la cathèdre, siège de l'évêque.

2 Auparavant, le chœur des chanoines qui avait été pendant des siècles l'espace liturgique par excellence de la cathédrale était quelque peu délaissé par rapport au « plateau liturgique » installé après Vatican II, dont il était séparé par une grille. Le démontage de cette grille et un travail sur les niveaux ont permis la mise à disposition d'un vaste espace adapté aux grandes concélébrations et ont « réintégré » le chœur dans le dispositif liturgique. Désormais, le chœur des chanoines est le lieu « ordinaire » des concélébrants, voire du presbytérion parisien qui a en quelque sorte pris la succession du chapitre, ainsi que des ministres du chant, reconnaissables à Notre-Dame à leur aube bleue.

3 *Sacrosanctum Concilium*, n° 7 : « Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre, le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. Il est là présent dans le sacrifice de la messe, et dans la personne du ministre, “le même offrant maintenant par le ministère des prêtres, qui s’offrit alors lui-même sur la croix” et, au plus haut degré, sous les espèces eucharistiques. Il est présent, par sa puissance, dans les sacrements au point que lorsque quelqu’un baptise, c’est le Christ lui-même qui baptise. Il est là présent dans sa parole, car c’est lui qui parle tandis qu’on lit dans l’Église les Saintes Écritures. Enfin, il est là présent lorsque l’Église prie et chante les psaumes, lui qui a promis : “Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d’eux” (Matthieu 18, 20). »

4 Centralité au plan théologique et pas d'abord topographique.

5 Les grands ambons antiques et médiévaux d'Italie manifestent bien cette spécificité de la présence du Christ dans l'acte même de la proclamation de l'Écriture qui devient Parole dans l'assemblée. Souvent situés dans la nef, imposants mais en même temps légers, ils disent quelque chose de la Parole qui s'envole, quelque chose de différent de l'autel, pierre angulaire, roc sur lequel tout l'édifice se construit. De l'autel, on peut analogiquement dire que « l'autel, c'est le Christ », mais évidemment pas de l'ambon. Il y a là un champ de recherches théologiques et formelles à explorer.

6 Voir l'enquête du quotidien *La Croix*, pour le sixième anniversaire de l'incendie, sur les « convertis de Notre-Dame » : voir Marguerite de Lasa et Youna Rivallain, « “La flèche enflammée a été comme un phare” : six ans après l'incendie, les premiers convertis de Notre-Dame », *La Croix*, 14 avril 2025 (sur www.la-croix.com).



Gilles Drouin

Vicaire général du diocèse d'Evry-Corbeil-Essonnes, docteur en théologie et, jusqu'en décembre 2025, directeur de l'Institut supérieur de liturgie de l'Institut catholique de Paris (ICP) et président de la *Societas Liturgica*, une association internationale de liturgistes à vocation œcuménique.

A publié *Architecture et liturgie* (Cerf, 2019) et *L'espace liturgique, un espace d'initiation* (Cerf, 2020).

<https://www.revue-etudes.com/article/notre-dame-une-cathedrale-a-choeur-ouvert/28234>

<https://www.lejournuseigneurn.com/revoir-lemission/reouverture-notre-dame-de-paris-emission-interreligieuse-exceptionnelle>